

469912-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction – MARCHE IBS-A : Marché d'études d'exécution, de travaux de génie civil (GC), de voiries et réseaux divers (VRD), Moyens de manutention et de levage (MML) et de gestion du chantier pour la construction d'un bâtiment technique nucléaire sur le site du DAM CESTA au Barp (33).

OJ S 129/2026 08/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIRECTION DES APPLICATIONS MILITAIRES - SAPI

Adresse électronique: kenza.boufra@cea.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: MARCHE IBS-A : Marché d'études d'exécution, de travaux de génie civil (GC), de voiries et réseaux divers (VRD), Moyens de manutention et de levage (MML) et de gestion du chantier pour la construction d'un bâtiment technique nucléaire sur le site du DAM CESTA au Barp (33).

Description: Le marché cité ci-dessus s'inscrit dans le cadre du projet de réalisation du Bâtiment de Soutien au Hall d'Expérience (BSHE) du LMJ. Le BSHE est une installation de maintenance et de maintien en condition opérationnelle des équipements du hall d'expériences du LMJ, caractérisée par : • Une emprise au sol d'env. 5 000 m² ; • Une surface totale d'env. 7 500 m² ; • Env. 100 locaux répartis sur deux niveaux (N0 et N+1) ; • Bâtiment en béton armé : 3 blocs fonctionnels et 6 blocs structurels ; • Fondations sur pieux ; • Volume de béton de l'ordre de 9 000 m³ ; • Une ventilation nucléaire (débit 70 000 m³/h) ; • De salles propres (ISO6) avec recycleurs ou FFU (200 000 m³/h) ; • Une puissance électrique installée de l'ordre de 1 200 kVA ; • 1 émissaire de rejet. NOTA : Les volumes précisés supra correspondent à des quantités estimées par le CEA. Elles ne constituent pas un engagement du CEA. Les corps d'états nécessaires à la construction de l'installation sont regroupés en 3 marchés distincts. Le Marché IBS-A objet de cet avis couvre : • Voiries et réseaux divers (VRD), espaces verts ; • Terrassements finaux ; • Gros œuvre ; • Second œuvre (peinture et revêtements, menuiseries, serrurerie et métallerie, cloisons, bardage et couverture, étanchéité / isolation) ; • Charpente Métallique (dont émissaire) ; • Rebouchages de trémies ; • Moyens de Manutentions (ponts/monte-charge) non nucléarisés ; • Gestion du chantier (base vie entreprises, maintien en conditions opérationnelles du chantier, mise à disposition des servitudes, prorata, dépenses d'intérêt commun....). Le maintien en conditions opérationnelles des équipements du hall d'expériences du LMJ est assurée pour partie dans des locaux de type salle blanche de niveau ISO6 avec de fortes exigences d'hygrométrie et de maîtrise de la température. Le bâtiment est dimensionné pour prendre en compte un risque de contamination radioactive des équipements à maintenir. Le marché IBS-B concerne la ventilation (Nucléaire, classique, propreté ISO6) et les fluides et effluents. Le marché IBS-C

concerne l'électricité, courants forts, courants faibles, courants faibles industriels sensibles et instrumentation de radioprotection. Les prestations attendues comprennent pour le périmètre technique décrit ci-dessus : • Les études d'exécution, de fabrication, de montage, de contrôle et d'essais, • Les approvisionnements, fabrications usines, les essais et qualifications associés, • Le montage et intégration sur site, ainsi que les essais et qualifications associés, • Les OPR, DOE et réception des travaux. Le périmètre technique du marché IBS-A comprend notamment : • La participation à la synthèse des études d'exécution tous corps d'état avec les autres marchés ; • La participation à la gestion des interfaces techniques avec les autres périmètres et marchés ; • La participation aux essais d'ensemble de l'installation ; • Le suivi en temps réel des exigences techniques et des exigences de sûreté imposées au cahier des charges ; • Les prestations relatives à l'installation et au fonctionnement de chantier (base vie entreprises, maintien en conditions opérationnelles du chantier, mise à disposition des servitudes, prorata, dépenses d'intérêt commun, installation des cantonnements, des réseaux généraux, des circulations, nettoyages et des installations, ...) ; • Les travaux de gros œuvre (terrassements complémentaires, les différents ouvrages en béton armé, les systèmes de protection contre la foudre et la mise à la terre, les différentes réservations, ...) ; • Les travaux de second œuvre (travaux de cuvelage locaux, charpentes métalliques, émissaires, étanchéité, bardage et couverture, menuiseries, serrurerie et métallerie, cloisons, faux planchers, peinture et revêtements, rebouchage des trémies et calfeutrements) ; • Les travaux de VRD définitifs (voiries, éléments de surface, assainissements, réseaux secs, végétalisation ...) ; • Les travaux de manutention et de levage (ponts roulants, potences, monorails, monte-charge, ...). L'exécution des travaux est réalisée, en majeure partie, sur l'emprise du chantier BSHE (Chantier Bâtiment et Génie Civil - externalisé) sous le régime des articles R 4532.1 du code du travail, à l'exception de la réalisation du SAS de liaison au LMJ, du raccordement des réseaux (secs et fluides) au LMJ et des essais de mise en service de l'installation réalisées sous l'autorité du chef d'installation. Les activités sont réalisées en tenant compte des contraintes de co-activité inhérentes à l'allotissement choisi. Les prestations fermes et conditionnelles à réaliser au titre du marché comprennent : • Les études de fabrication, de montage, de contrôle et d'essais, -Tranche Ferme (TF) • Les approvisionnements, fabrications usines, les essais et qualifications associés : o Tranche Ferme (TF) : gros œuvre et VRD o Tranche conditionnelle (TC1) : Autres corps d'état • Le montage et intégration sur site, ainsi que les essais et qualifications associés : o Tranche Ferme (TF) : gros œuvre et VRD o Tranche conditionnelle (TC2) : Autres corps d'état • Les OPR, DOE et réception des travaux. - Tranche conditionnelle – TC3 Les prestations optionnelles « techniques » à réaliser au titre du marché sont décrites ci-après : • Exploitation/maintenance (1 à 2 ans) • Astreinte en phase chantier • Escalier et passerelle métallique du personnel d'exploitation • Cloisonnements • Plateforme IRP • Majoration de ferrailage • Etudes fabrication et mise en service de MML • Plateforme de maintenance du monte-charge • Dimensionnement d'ensemble du bâtiment Des options techniques et organisationnelles spécifiques pourront être détaillées dans le projet de marché, lors de la remise des dossiers de consultation. Des prestations complémentaires sont prévues au BPU ou sur devis.

Identifiant de la procédure: 3cb61a4f-1a16-4b7e-a138-b011cfd38c6d

Identifiant interne: B26-00300-C

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. **Objet**

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES
ALTERNATIVES - CENTRE CESTA CENTRE CEA/DAM CESTA et dans les locaux de titulaire
Le BARP

Ville: LE BARP

Code postal: 33029

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

Informations complémentaires: La réglementation applicable à la présente procédure est définie par le code de la commande publique et les dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. 1/ CONFIDENTIALITE ET MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES 1.1 Afin de protéger la confidentialité de certaines informations, certains documents de la consultation seront mis à disposition des seuls candidats admis à soumissionner. 1.2 / Documents DR : Les documents de la consultation contiennent des informations sensibles et font l'objet d'une mention particulière « Diffusion Restreinte », visant à garantir leur confidentialité. Afin de permettre l'envoi de ces documents (en phase offre) sous format informatique via la plateforme PLACE ou via support amovible (Clé USB), les candidats doivent retourner à l'appui de leur candidature le document « Engagement du Soumissionnaire en matière de protection de l'information de diffusion restreinte - déclinaison en règles de sécurité informatique » dûment signé. Dans le cas contraire, les documents sensibles ne pourront pas faire l'objet d'un envoi électronique et seront adressés sous format papier uniquement par courrier suivant les dispositions de l'IGI 1300 du 9.08.2021. 1.3/ Le présent avis et l'engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information DR sont à retirer sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. 2/ REMISE DES CANDIDATURES La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures peuvent être remises soit par voie électronique, soit par courrier. 2.1/ Formalisme pour la remise de la candidature par voie électronique : a) Afin de répondre de façon électronique, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide"). b) Le candidat doit avoir au préalable fait l'acquisition d'un certificat électronique. Obtenir un certificat électronique prend plusieurs jours, voire plusieurs semaines. c) Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis. 2.2/ Formalisme spécifique à la remise de candidature par courrier : La candidature sera établie en 2 exemplaires (1 original et 1 copie) et un exemplaire sur clé USB sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure indique : CEA/DAM — Île-de-France DCG/SAPI/BSAN – bâtiment U À l'attention de Kenza BOUFRAH «B26-00300 /NE PAS OUVRIR » Bruyères-le-Châtel / domaine du Rué 91297 Arpajon Cedex, L'enveloppe intérieure comporte la mention « B26-00300" et la dénomination sociale du soumissionnaire. La remise de cette double enveloppe se fait : *par courrier recommandé, *ou par envoi coursier, le pli doit être déposé à l'adresse indiquée ci-dessus (entre 9h et 16h à la réception du centre) *dans le respect de la date et heure de remise des candidatures (telles que définies au IV.2.2).

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Ce marché est un marché « sensible » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée : - soit un avis sans réserve d'enquête administrative en cours de validité, ou le cas échéant une attestation d'une décision d'habilitation DGA en cours de validité (ou une attestation d'avis de sécurité en cas de changement d'autorité d'habilitation) ; - soit une demande d'enquête administrative de la personne morale (pour tout renseignement (pour tout renseignement contacter OS centre M. Richard KIESSER) en lui précisant la référence du dossier. Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni l'avis ou la copie de sa demande dans le délai imparti le candidat est réputé avoir renoncé à sa candidature.

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Corruption: Les cas d'exclusion à l'appréciation de l'acheteur sont prévus à l'article L2341-5 du code de la commande publique

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: MARCHE IBS-A : Marché d'études d'exécution, de travaux de génie civil (GC), de voiries et réseaux divers (VRD), Moyens de manutention et de levage (MML) et de gestion du chantier pour la construction d'un bâtiment technique nucléaire sur le site du DAM CESTA au Barp (33).

Description: Le marché cité ci-dessus s'inscrit dans le cadre du projet de réalisation du Bâtiment de Soutien au Hall d'Expérience (BSHE) du LMJ. Le BSHE est une installation de maintenance et de maintien en condition opérationnelle des équipements du hall d'expériences du LMJ, caractérisée par : • Une emprise au sol d'env. 5 000 m² ; • Une surface totale d'env. 7 500 m² ; • Env. 100 locaux répartis sur deux niveaux (N0 et N+1) ; • Bâtiment en béton armé : 3 blocs fonctionnels et 6 blocs structurels ; • Fondations sur pieux ; • Volume de béton de l'ordre de 9 000 m³ ; • Une ventilation nucléaire (débit 70 000 m³/h) ; • De salles propres (ISO6) avec recycleurs ou FFU (200 000 m³/h) ; • Une puissance électrique installée de l'ordre de 1 200 kVA ; • 1 émissaire de rejet. NOTA : Les volumes précisés supra correspondent à des quantités estimées par le CEA. Elles ne constituent pas un engagement du CEA. Les corps d'états nécessaires à la construction de l'installation sont regroupés en 3 marchés distincts. Le Marché IBS-A objet de cet avis couvre : • Voiries et réseaux divers (VRD), espaces verts ; • Terrassements finaux ; • Gros œuvre ; • Second œuvre (peinture et revêtements, menuiseries, serrurerie et métallerie, cloisons, bardage et couverture, étanchéité / isolation) ; • Charpente Métallique (dont émissaire) ; • Rebouchages de trémies ; • Moyens de Manutentions (ponts/monte-charge) non nucléarisés ; • Gestion du chantier (base vie entreprises, maintien en conditions opérationnelles du chantier, mise à disposition des servitudes, prorata, dépenses d'intérêt commun....). Le maintien en conditions opérationnelles des équipements du hall d'expériences du LMJ est assurée pour partie dans des locaux de

type salle blanche de niveau ISO6 avec de fortes exigences d'hygrométrie et de maîtrise de la température. Le bâtiment est dimensionné pour prendre en compte un risque de contamination radioactive des équipements à maintenir. Le marché IBS-B concerne la ventilation (Nucléaire, classique, propreté ISO6) et les fluides et effluents. Le marché IBS-C concerne l'électricité, courants forts, courants faibles, courants faibles industriels sensibles et instrumentation de radioprotection. Les prestations attendues comprennent pour le périmètre technique décrit ci-dessus : • Les études d'exécution, de fabrication, de montage, de contrôle et d'essais, • Les approvisionnements, fabrications usines, les essais et qualifications associés, • Le montage et intégration sur site, ainsi que les essais et qualifications associés, • Les OPR, DOE et réception des travaux. Le périmètre technique du marché IBS-A comprend notamment : • La participation à la synthèse des études d'exécution tous corps d'état avec les autres marchés ; • La participation à la gestion des interfaces techniques avec les autres périmètres et marchés ; • La participation aux essais d'ensemble de l'installation ; • Le suivi en temps réel des exigences techniques et des exigences de sûreté imposées au cahier des charges ; • Les prestations relatives à l'installation et au fonctionnement de chantier (base vie entreprises, maintien en conditions opérationnelles du chantier, mise à disposition des servitudes, prorata, dépenses d'intérêt commun, installation des cantonnements, des réseaux généraux, des circulations, nettoyages et des installations, ...) ; • Les travaux de gros œuvre (terrassements complémentaires, les différents ouvrages en béton armé, les systèmes de protection contre la foudre et la mise à la terre, les différentes réservations, ...) ; • Les travaux de second œuvre (travaux de cuvelage locaux, charpentes métalliques, émissaires, étanchéité, bardage et couverture, menuiseries, serrurerie et métallerie, cloisons, faux planchers, peinture et revêtements, rebouchage des trémies et calfeutrements) ; • Les travaux de VRD définitifs (voiries, éléments de surface, assainissements, réseaux secs, végétalisation ...) ; • Les travaux de manutention et de levage (ponts roulants, potences, monorails, monte-charge, ...). L'exécution des travaux est réalisée, en majeure partie, sur l'emprise du chantier BSHE (Chantier Bâtiment et Génie Civil - externalisé) sous le régime des articles R 4532.1 du code du travail, à l'exception de la réalisation du SAS de liaison au LMJ, du raccordement des réseaux (secs et fluides) au LMJ et des essais de mise en service de l'installation réalisées sous l'autorité du chef d'installation. Les activités sont réalisées en tenant compte des contraintes de co-activité inhérentes à l'allotissement choisi. Les prestations fermes et conditionnelles à réaliser au titre du marché comprennent : • Les études de fabrication, de montage, de contrôle et d'essais, -Tranche Ferme (TF) • Les approvisionnements, fabrications usines, les essais et qualifications associés : o Tranche Ferme (TF) : gros œuvre et VRD o Tranche conditionnelle (TC1) : Autres corps d'état • Le montage et intégration sur site, ainsi que les essais et qualifications associés : o Tranche Ferme (TF) : gros œuvre et VRD o Tranche conditionnelle (TC2) : Autres corps d'état • Les OPR, DOE et réception des travaux. - Tranche conditionnelle – TC3 Les prestations optionnelles « techniques » à réaliser au titre du marché sont décrites ci-après : • Exploitation/maintenance (1 à 2 ans) • Astreinte en phase chantier • Escalier et passerelle métallique du personnel d'exploitation • Cloisonnements • Plateforme IRP • Majoration de ferrailage • Etudes fabrication et mise en service de MML • Plateforme de maintenance du monte-charge • Dimensionnement d'ensemble du bâtiment Des options techniques et organisationnelles spécifiques pourront être détaillées dans le projet de marché, lors de la remise des dossiers de consultation. Des prestations complémentaires sont prévues au BPU ou sur devis.

Identifiant interne: B26-00300-C

5.1.1. **Objet**

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Options:

Description des options: Les prestations optionnelles « techniques » à réaliser au titre du marché sont décrites ci-après : • Exploitation/maintenance (1 à 2 ans) • Astreinte en phase chantier • Escalier et passerelle métallique du personnel d'exploitation • Cloisonnements • Plateforme IRP • Majoration de ferrailage • Etudes fabrication et mise en service de MML • Plateforme de maintenance du monte-charge • Dimensionnement d'ensemble du bâtiment

Des options techniques et organisationnelles spécifiques pourront être détaillées dans le projet de marché, lors de la remise des dossiers de consultation. Des prestations complémentaires sont prévues au BPU ou sur devis.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: BORDEAUX / Le BARP et dans les locaux du Titulaire 33029 BORDEAUX / Le BARP et dans les locaux du Titulaire 33029

Ville: BORDEAUX / Le BARP et dans les locaux du Titulaire

Code postal: 33029

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 75 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

Informations complémentaires: Ce marché est un marché « Secret » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée : - soit un avis sans réserve d'enquête administrative en cours de validité, ou le cas échéant une attestation d'une décision d'habilitation DGA en cours de validité (ou une attestation d'avis de sécurité en cas de changement d'autorité d'habilitation), - soit une demande d'enquête administrative de la personne morale (pour tout renseignement (pour tout renseignement contacter OS centre Monsieur Frédéric CORNU Tél : 05 57 04 67 17 - frederic.cornu@cea.fr) en lui précisant la référence du dossier. Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni l'avis ou la copie de sa demande dans le délai imparti le candidat est réputé avoir renoncé à sa candidature.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Situation propre Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature : - le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) ou équivalent. - le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr>

gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente. - pour information, les attestations de régularité fiscales et sociales Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du CCP, téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>. Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque co-traitant, comprenant entre autres : - Les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; un extrait-K-bis ou équivalent pour information ; - Une attestation d'assurance civile en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ; - Le chiffre d'affaire global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Les 3 derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) soustraitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle La capacité technique et professionnelle des candidats (le mandataire et chacun des co-traitants dans le cadre d'un groupement) sera évaluée selon les critères suivants : • Les compétences et expériences en interne ou du groupement dans les domaines d'installations nucléaires et ISO6 de caractéristiques équivalentes et pour les domaines techniques détaillés supra ; • La maîtrise des processus qualité inhérents à la réalisation d'installations nucléaires ; • La possession en interne ou du groupement des moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation de ces mêmes prestations • Capacité de management et de pilotage des travaux en intégrant de fortes contraintes de planification, d'organisation et de suivi de la prestation. L'atteinte de ces critères sera démontrée par les dossiers listés ci-après. Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : • Une plaquette de présentation de l'entreprise ; • L'organisation et le montage industriel pressentis, avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement et les sous-traitants principaux envisagés (la démonstration de sa capacité à maîtriser la sous-traitance

doit être apportée) ; • Les ressources dont dispose l'entreprise afin de mener à bien le marché : moyens matériels et moyens humains identifiant à minima les profils types des intervenants (qualifications, ancienneté, habilitations et diplômes, CV) • Un dossier précis et détaillé des références (au cours des 5 dernières années pour les travaux) de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu à savoir : o Site et contexte similaires ; o Moyens humains mis en œuvre pour assurer le pilotage et la réalisation des ouvrages ; o La conduite ou la participation à des missions de synthèse sur des installations similaires en taille ou en complexité avec l'ouvrage décrit o Les études d'exécution et la réalisation d'ouvrages en béton armés dans le domaine du nucléaire et pour des installations significatives. o Les études d'exécution et la réalisation d'ouvrages ISO6 et pour des installations significatives. o Les dispositions prévues relative à la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité, etc.). o La certification HSE (Hygiène, sécurité et environnement) ou une copie de la politique HSE de l'entreprise Devront notamment être précisés : la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. En cas de groupement d'entreprises, les cotraitants devront justifier, en leur nom propre, de références dans tout ou partie des domaines précités, le groupement devant globalement justifier de références dans l'intégralité des domaines précités. Le candidat devra préciser les rôles et responsabilités de chacun des cotraitants. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: Pas d'indication sur la sous-traitance

Soumission par voie électronique: Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 01/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Ce marché est un marché « Secret » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir sous enveloppe séparée : - soit un avis sans réserve d'enquête administrative en cours de validité, ou le cas échéant une attestation d'une décision d'habilitation DGA en cours de validité (ou une attestation d'avis de sécurité en cas de changement d'autorité d'habilitation), - soit une demande d'enquête administrative de la personne morale (pour tout renseignement (pour tout renseignement contacter OS centre Monsieur Frédéric CORNU Tél : 05 57 04 67 17 - frederic.cornu@cea.fr) en lui précisant la référence du dossier. Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché.

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Le groupement doit être solidaire ou conjoint avec solidarité du mandataire

Arrangement financier: Aucun

Sous-traitance:

Il n'y a pas d'obligation de sous-traitance.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - DIRECTION DES APPLICATIONS MILITAIRES - SAPI

Numéro d'enregistrement: 77568501900082

Adresse postale: Centre DAM Ile-de-France DAM/DCG/SAPI/BSAN ARPAJON CEDEX 91297

Ville: ARPAJON CEDEX

Code postal: 91297

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Point de contact: BSAN

Adresse électronique: kenza.boufra@cea.fr

Téléphone: 0169264291

Adresse internet: <https://cea.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur: <https://marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Paris
Numéro d'enregistrement: 17750005500013
Adresse postale: 7 rue de Jouy
Ville: Paris Cedex 04
Code postal: 75181
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone: +33 144594400

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union
Numéro d'enregistrement: PUBL
Ville: Luxembourg
Code postal: 2417
Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)
Pays: Luxembourg
Adresse électronique: ted@publications.europa.eu
Téléphone: +352 29291
Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: f2001c2d-4019-4889-af1d-4d8aa2684436 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 18
Date d'envoi de l'avis: 07/07/2026 12:52:47 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 469912-2026
Numéro de publication au JO S: 129/2026
Date de publication: 08/07/2026